

**Année 2018
Séance du 14 novembre 2018**

N° 19

**Objet : Poursuite de
l'Observatoire National
Photographique du paysage des
Duyes et Bléone – Reconstitution
des points de vue et demande de
subvention auprès de la DREAL
PACA**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-huit et le quatorze du mois de novembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le sept du mois de novembre 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : Michel BLANC

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BERTRAND Philippe (à partir du rapport n° 15), BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles (jusqu'au rapport n°10), COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline (jusqu'au rapport n° 12), FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MAZAL Ambroise, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 18), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à BONNET Martine
AUZET Guy a donné pouvoir à CAZERES Benoit
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BERTRAND Philippe a donné pouvoir à BREMOND Danièle jusqu'au rapport n° 14
CASA Chantal a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle
CHATARD Gilles a donné pouvoir à POULEAU Philippe à partir du rapport n°11
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à LEDEY Olivier
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à COMBE Gérard
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 17)
REINAUDO Gilbert a donné pouvoir à REINAUDO Patrick

Etaient excusés :

AUBERT Serge	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PAYAN Claude
BAUDOU MAUREL Marie Anne	REBOUL Childéric
BOURJAC Jean Marie	RONDEAU Daniel
DE VALCKENAERE Gilles	SERRA Victor
FLORES Sylvain	THONATTE Lionel
MAGAUD Marie José	TONELLI Corinne

Monsieur Patrick VIVOS, rapporteur, expose ce qui suit :

L'Observatoire National Photographique du Paysage des Duyes et Bléone a été initié en 1996 par la Communauté de Communes des Duyes et Bléone.

A ce jour, le territoire régional compte deux observatoires de ce type : celui de l'Arbois et celui des Duyes et Bléone ; tandis que le territoire national en compte vingt.

Le secteur a été retenu par l'Etat et l'ONF en tant qu'observatoire représentatif du milieu de moyenne montagne, avec pour enjeux « la déprise agricole et la fermeture des milieux naturels ».

Un tel observatoire a pour principale fonction la collecte, le traitement, l'interprétation, l'analyse et la valorisation des données photographiques, pour révéler les enjeux locaux et pour questionner les élus, les acteurs locaux et les habitants sur l'évolution des espaces qui les entourent (urbanisation, déprise agricole, conquête d'espaces naturels, changement climatique...).

La production de séries photographiques nécessaire à la connaissance des paysages permet également de jouer un rôle d'animation, de pédagogie, de sensibilisation des acteurs publics pour montrer des phénomènes, anticiper les tendances, comprendre et agir.

Par la photographie et l'approche des éléments visuels du paysage, on suscite l'intérêt et on transmet des informations permettant le débat de façon ludique et grand public.

Enfin, cet observatoire constitue un patrimoine photographique traçant la mémoire du territoire en termes de paysage.

Les travaux de l'Observatoire photographique du paysage des Duyes et Bléone ont été conduits en moyenne tous les deux/trois ans de 1996 à 2015.

Notre Communauté d'Agglomération dispose ainsi aujourd'hui d'une collection de six séries de quarante-quatre photos prises sur 20 ans, couvrant cette partie de son territoire (dates des sessions printemps et automne : 1996/1997 ; 1998/1999 ; 2002/2003 ; 2008/2009 ; 2011 ; 2014/2015).

Toutes ces sessions ont été conduites par le même photographe initialement désigné par le Ministère de l'Environnement puis repris par la Communauté de Communes. Il est pour l'instant le seul à connaître les points précis de prise de vue et les modalités de ces prises.

La DREAL PACA a sollicité les services de la Communauté d'Agglomération afin de rappeler l'existence et l'intérêt de ce patrimoine ; elle souhaitait aussi savoir si la collectivité envisageait de s'approprier l'outil en poursuivant la démarche.

Les services de la DREAL ont par ailleurs précisé qu'une subvention de 10 000€ était réservée pour la réalisation d'une nouvelle séquence de photographies, sur le secteur concerné, pour une session 2018/2019.

Cet observatoire présente un réel intérêt pour la Communauté. Il sera notamment utile à la élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, du Mode d'Occupation des Sols et du Plan Climat Air Energie Territorial.

D'autres vocations pourraient être envisagées à terme à l'instar d'autres observatoires nationaux (*promotion au niveau régional, fonction pédagogique, extension de l'observatoire à la totalité du périmètre de PAA...*)

Le montant pour une session de réalisation de clichés a été évalué à 12 756 € avec le plan de financement prévisionnel suivant :

	Dépenses TTC	Recettes
Session de réalisation des clichés avec le photographe historique sur devis négocié	12 756,00€	
Subvention DREAL PACA		10 000,00€
Récupération du FCTVA (base 16,404%) *		2 092,00€
Autofinancement PROVENCE-ALPES AGGLOMERATION		664,00€

* il s'agit d'un investissement au titre d'une collection

Il est précisé que pour la réalisation de cette session, un agent du service SIG pourrait accompagner le photographe pour établir un relevé GPS précis des points de prise de vue du parcours et s'approprier la méthode.

Il vous est donc proposé

- De poursuivre l'Observatoire National Photographique du Paysage des Duyes et Bléone selon le plan de financement prévisionnel ci-dessus présenté.
- D'autoriser Madame la Présidente à déposer un dossier pour solliciter la DREAL PACA en vue de l'obtention de la subvention.

L'opération sera inscrite au Budget 2019.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 16/11/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20181114-19_14112018